

J'ai plutôt fait cas du phénomène de notre déséquilibre commercial, de l'état comparatif de notre balance commerciale dans le secteur automobile. Je crois que c'est sur ce point que la comparaison doit partir. Les députés se souviendront que j'ai déclaré que notre déséquilibre commercial en 1968 était de 351 millions. En 1965, il était de 547 millions, et dans les années antérieures, il était encore plus élevé.

Le député a également dit que la productivité au Canada augmente beaucoup plus lentement qu'aux États-Unis. Je suis heureux de lui apprendre qu'heureusement il n'a pas raison, du moins en ce qui concerne l'industrie de l'automobile. Au Canada, la productivité annuelle a augmenté de 8 p. 100 l'an dernier. Aux États-Unis, elle n'a atteint que 5 p. 100. Comme je l'ai dit dans mon discours, l'écart de productivité dans cette industrie est passé de 30 à 20 p. 100. J'espère que cette tendance se maintiendra.

M. Hales: Monsieur le président, pour tirer la chose au clair, cela est vrai pour une seule industrie, celle de l'automobile, mais cela n'est plus vrai pour l'ensemble des industries.

L'hon. M. Pepin: J'ai aussi des chiffres là-dessus, monsieur le président. J'en ai cité dans mon discours et j'en ai d'autres qui prouvent que la productivité du Canada s'accroît plus rapidement que celle des États-Unis, et ce, depuis une dizaine d'années. *(Applaudissements)*

Étant donné l'écart qui existait auparavant, il n'y a pas lieu de trop s'en réjouir, mais il est bon de savoir que l'écart se rétrécit, même si ce n'est pas assez vite à notre gré.

Le député de Winnipeg-Nord a aussi dit plusieurs choses à propos d'automobiles. Il a fait l'éloge de l'accord, mais il a aussi parlé du nombre de travailleurs mis à pied, surtout à l'usine Ford de Windsor.

• (8.20 p.m.)

Je le répète, beaucoup de ces congédiements sont temporaires et résultent de la construction d'une nouvelle usine. On pourrait fort bien faire ressortir que, sans la décision de construire une nouvelle usine, ces travailleurs auraient été congédiés de façon permanente. La situation aurait été pire que celle d'aujourd'hui. Je dois souligner que ces travailleurs reviendront occuper de meilleurs postes, des places plus sûres, et qu'il y aura 200 postes de plus qu'à l'heure actuelle. Je dois aussi répéter que les travailleurs ayant

[L'hon. M. Pepin.]

de l'ancienneté recevront jusqu'à 95 p. 100 de leur revenu actuel. Malheureusement, ceux qui ont été employés pendant moins de trente semaines n'auront pas le même avantage. Je dois insister sur le fait, et je l'ai vérifié à l'époque, qu'on a le choix d'un autre emploi dans la région de Windsor, et cela en partie par suite de l'accord sur l'automobile.

Les députés savent que la compagnie Ford construit à Windsor une nouvelle usine de moteurs, qui produira 900,000 moteurs par année et emploiera 1200 personnes. La compagnie Chrysler bâtit aussi une nouvelle usine pour la construction des moteurs, qui fournira du travail à 1500 autres personnes. Beaucoup d'entre nous aimeraient voir des événements de ce genre se produire dans leurs circonscriptions. Toutefois, je comprends la situation où se trouvent certaines personnes temporairement, et j'y suis sensible.

Le député de Wellington s'est intéressé au projet concernant les bleuets mentionné dans les crédits. On a entrepris ce programme à la demande des gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le ministère considère la possibilité de transformer ces baies. Il s'agit d'un problème de transformation et non pas d'agriculture. C'est un problème industriel qui concerne la productivité de l'individu, la congélation et l'exportation du produit. On a entrepris ce programme avec l'entière collaboration du ministère fédéral de l'Agriculture. Il n'y a donc pas ce double emploi que le député voudrait justement qu'on évite.

A propos des subventions, le même député pense que les subventions qu'il a appelées scientifiques ne sont pas assez concentrées. Il pense peut-être que toutes ces subventions devraient émaner du secrétariat des sciences. On peut en discuter, mais je suppose que si nous avions un ministre des sciences il voudrait avoir la main sur presque toutes ces choses. Quelques-uns d'entre nous, cependant, sans nous opposer à cette façon de procéder, car nous formons un groupe discipliné, signaleraient que notre ministère pourrait avoir quelque chose à dire sur des problèmes qu'on ne rencontrerait ni au secrétariat des sciences ni dans un futur ministère des sciences. Je veux dire que ces subventions sont consacrées au développement industriel et ne servent pas uniquement à faire des découvertes scientifiques. Elles sont motivées par le développement industriel et doivent être considérées du point de vue des tarifs, des possibilités d'exportation, du progrès technologique et ainsi de suite. Bon nombre de députés se plaignent parfois que nos programmes ne sont pas suffisamment orientés vers le développement ou